

Fiche pratique – Recherche de financements pour un projet culturel et musical ponctuel

Objet du projet

Titre du projet : Projet percussion 40BIS (élémentaire) Projet « Voyage » (maternelles)

Nature : Intervention culturelle et musicale ponctuelle (spectacle, atelier, création musicale)

Public concerné : Élèves d'école maternelle et/ou élémentaire

Objectifs :

- Développer la sensibilité artistique et musicale.
- Renforcer l'expression personnelle et collective.
- Enrichir le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC).

Sources possibles de financement

1. Aides institutionnelles

Organisme	Démarche à suivre	Contact / Lien utile
Mairie / Commune	Demander une subvention exceptionnelle pour projet culturel scolaire.	Service Éducation ou Culture de la mairie.
Conseil Départemental	Solliciter une aide pour projets éducatifs et artistiques.	Service Jeunesse et Éducation départemental.
DSDEN (Éducation nationale)	Intégrer le projet dans le PEAC ou répondre à un appel à projet local.	Inspection académique – DSDEN.
DRAC (Ministère de la Culture)	Demander un soutien via un dispositif culturel scolaire (Classes PAC, PEAC renforcé).	Direction Régionale des Affaires Culturelles.

2. Partenariats privés

Organisme / Partenaire	Démarche à suivre
------------------------	-------------------

Fondation Crédit Mutuel	Demander un financement pour un projet musical scolaire.
Fondation Orange	Soumettre un dossier pour appui aux initiatives culturelles et éducatives.
Entreprises locales	Chercher un mécénat ou sponsorship en lien avec la culture et l'enfance.
Associations de parents d'élèves	Solliciter une participation financière ou organiser une action de soutien.

3. Financements internes et participatifs

Source	Démarche à suivre
Coopérative scolaire (OCCE)	Utiliser les fonds disponibles pour financer l'intervention.
Organisation d'événements	Marché de Noël, tombola, ventes ponctuelles pour lever des fonds.
Campagne de financement participatif	Lancer une collecte en ligne dédiée au projet (ex: HelloAsso, Leetchi).

Conseils pratiques

- ✓ Déposer les demandes de subventions au moins 3 à 6 mois à l'avance.
- ✓ Joindre systématiquement : projet pédagogique + devis de l'intervention + calendrier prévisionnel.
- ✓ Mettre en avant : l'impact éducatif, culturel, la qualité artistique de l'intervention.
- ✓ Mutualiser si possible l'intervention sur plusieurs classes pour optimiser le coût.

Contact projet

Compagnie : 40 Batteurs

Personne référente : Marie-Francoise GONDOL présidente

Téléphone : 06/20/84/07/72

E-mail : contact@40batteurs.com

Site Internet : www.40batteurs.com



➔ Cette fiche peut être jointe aux dossiers de financement pour accompagner vos démarches.